



HAL
open science

La réforme d'Aurélien et la circulation monétaire en Narbonnaise. Retour sur quelques dépôts languedociens de la fin du III^e siècle apr. J.-C. (ca 274-ca 280)

Pierre-Marie Guihard

► To cite this version:

Pierre-Marie Guihard. La réforme d'Aurélien et la circulation monétaire en Narbonnaise. Retour sur quelques dépôts languedociens de la fin du III^e siècle apr. J.-C. (ca 274-ca 280). Bulletin de la Société Française de Numismatique, 2017, 72 (06), pp.201-211. hal-02024904

HAL Id: hal-02024904

<https://hal.science/hal-02024904>

Submitted on 25 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE NUMISMATIQUE

72 | 06

JUIN 2017

JOURNÉES

NUMISMATIQUES

60

PERPIGNAN

02-04 JUIN 2017



Couverture

1712, vitrine Puig 006-007

Diamètre : 40,4-41,2 mm ; Épaisseur : 2,5 mm ; Masse : 30,47 g

Hémiobole de Ruscino

Diamètre : 9,4-8 mm ; Épaisseur : 1,8 mm ; Masse : 0,48 g

SOMMAIRE

ÉTUDES ET TRAVAUX

- 181 **Jean-Albert CHEVILLON, Pierre-Yves MELMOUX**
Un groupe d'hémioboles à la tête casquée / chèvre pour Ruscino (Pyrénées-Orientales)
- 189 **Jérôme BÉNÉZET, Laurent SAVARESE**
La circulation monétaire de l'agglomération de *Ruscino* (III^e siècle av.-1^{er} siècle de n. è.) : nouvelles données issues des prospections de 2004-2006
- 197 **Pere Pau RIPOLLÈS**
Kiratikuš. Un type monétaire ibérique, non gaulois
- 201 **Pierre-Marie GUIHARD**
La réforme d'Aurélien et la circulation monétaire en Narbonnaise. Retour sur quelques dépôts languedociens de la fin du III^e siècle apr. J.-C. (ca 274-ca 280)
- 212 **Marie-Laure LE BRAZIDEC, Guillaume DUPERRON**
Les monnaies des fouilles de l'établissement littoral antique et médiéval de Saint-Martin à Gruissan (Aude)
- 219 **Marc BOMPAIRE**
L'atelier monétaire de Perpignan dans les années 1350-1360. Les données de la *pratica* de Francesco Bentaccordi
- 225 **Pierre-Yves MELMOUX**
Le sou double frappé à Perpignan en 1654
- 230 **Christian CHARLET**
Le duc de Noailles, brillant militaire et expert en monnaies
- 234 **Jérôme JAMBU**
L'écu de Louis XVI frappé à Perpignan au nom de Louis XI : un crime de lèse-Majesté ?
- 246 **Nicolas JONIAUX**
Vol à la Monnaie de Perpignan à la veille de la Révolution
- 253 **Jean-Pierre GARNIER**
Deux bordereaux télégraphiques adressés par la Monnaie de Bordeaux à celle de Perpignan en 1830

258 **Laurent SCHMITT**

Les productions monétaires de l'atelier de Perpignan en 1830

SOCIÉTÉ

259 Compte rendu - 60^{es} journées numismatiques

PROCHAINES SÉANCES

SAMEDI 02 SEPTEMBRE - 14h00 - INHA - Salle Walter Benjamin

SAMEDI 07 OCTOBRE 2017 - 14h00 - Quadrilatère Richelieu de la BnF

SAMEDI 04 NOVEMBRE 2017 - 14h00 - Quadrilatère Richelieu de la BnF

Pierre-Marie GUIHARD*

La réforme d'Aurélien et la circulation monétaire en Narbonnaise. Retour sur quelques dépôts languedociens de la fin du III^e siècle apr. J.-C. (ca 274-ca 280)

Engagée au printemps 274, la réforme monétaire d'Aurélien est généralement présentée comme une première amorce de remise en ordre monétaire, après la dévaluation continue de la monnaie de billon (l'antoninien) tout au long du III^e siècle. Dans les faits, la réforme d'ensemble du monnayage repose sur le rétablissement du plurimétallisme avec des rapports fixes de valeur entre une pièce d'or au 1/50^e de livre, une pièce de billon argenté au 1/80^e de livre, une pièce d'argent au 1/124^e de livre et une gamme de trois modules de bronze¹ (sesterce, *dupondii*, as). Dans ce système, la monnaie radiée de métal argenté, baptisée « *aurelianus*² », constitue l'élément central (figure 1). Par rapport au billon dévalué des décennies passées, son poids est rehaussé (1/80^e livre, poids théorique 4,03 g) et sa teneur en argent constante³ (autour de 5 %) – ce qui amène J.-M. Carrié à qualifier l'*aurelianus* de « super-antoninien⁴ ». Mais, le mérite de la réforme d'Aurélien fut surtout de reconnaître le caractère fiduciaire de l'*aurelianus* avec la marque distinctive XXI/KA (« 20 pour 1 », « 20 qui font 1 »), qui signalerait et garantirait le contenu d'argent de la monnaie (figure 1)⁵. Les numismates prêtent à l'*aurelianus* la valeur de deux deniers, tandis que l'antoninien pré-réforme aurait été dévalué à 1 denier lors du rappel du numéraire ancien. Selon Zosime (I, 61, 3), c'est ce rappel qui aurait accompagné l'introduction de l'*aurelianus*⁶. La réintroduction d'un « bon antoninien », titre et taille, a ainsi persuadé les numismates d'étendre à la politique monétaire d'Aurélien les vertus de « restaurateur » que l'on attribue à cet empereur dans les domaines politique et militaire. Cette conclusion ne saurait être pourtant plus opposée au jugement de certains historiens-économistes, qui voient précisément dans la folle embardée des prix observables en Égypte et en Palestine une conséquence directe de la réforme aurélienne⁷.



Figure 1 - *Aurelianus* au nom d'Aurélien frappé à Ticinum (Musée de Normandie).

* Université de Caen Normandie, Centre Michel de Boïard-CRAHAM-UMR 6273.
Courriel : pierre-marie.guihard@unicaen.fr

1. ESTIOT 2004, p. 39-48.
2. *Histoire Auguste*, Prob. 4, 5 : *argenteos aurelianos mille*. CALLU 1969, p. 324, n. 4 choisit la forme plus près de l'étymologie *aurelianus*.
3. CALLU 2010, p. 188-191.
4. CARRIÉ 2007, p. 145.
5. La marque XXI, et en grec le sigle KA, est parfois écrite sous la forme XX.I ou XX. Selon ESTIOT 1996, p. 46, « 20 *aureliani* à 5 % d'argent font 1 *argenteus* ». À compléter par ESTIOT 2004, p. 42.
6. ESTIOT 1995, p. 55.
7. Il est probable que la hausse des prix fut ressentie dans l'ensemble de l'Empire.

En 1939, F. Oertel remarquait déjà une forte augmentation des prix à partir de 280⁸ (de 14 à 20 fois). Les études ultérieures ont pour l'essentiel validé les observations d'Oertel, en constatant une étonnante phase de stabilité des prix de 215 à 274 et une première accélération vers 274⁹. En quelques années, la courbe des prix du marché égyptien est ainsi multipliée par 8 à 10 entre 269 et 276 et par 48 entre 274 et 295¹⁰ : soit une hausse « vertigineuse¹¹ » en pleine contradiction avec les apparences d'une remise en ordre monétaire. La coïncidence est en effet trop belle pour ne pas être contraignante et surtout pour ne pas devoir s'expliquer par une « excessive surévaluation¹² » de l'*aurelianus* dépassant la marge de fiduciaire jusque-là admise. Si ce diagnostic est correct, c'est toute la confiance publique dans la monnaie officielle qui aurait alors été profondément ébranlée¹³. En tout état de cause, une juste méfiance des usagers envers un *aurelianus* surévalué aurait pu accélérer l'inflation des prix.

Reste alors à voir comment la réforme aurélienne entre en action. L'effet le plus directement perceptible est sa portée inégale selon les régions concernées. Ainsi, les deniers et les bronzes émis par Aurélien sont rares en dehors de la péninsule italienne. En revanche, l'*aurelianus* circule plus modestement en Gaule, en Afrique du Nord et en Asie Mineure qu'en Italie et dans les provinces danubiennes. Tout se passe comme si nous avions affaire à un morcellement de la circulation monétaire, imposant aux provinces de vivre sur des stocks monétaires spécifiques¹⁴. En allant encore plus loin dans cette voie, d'aucuns n'hésitent pas d'ailleurs à lier l'introduction de l'*aurelianus* en 274 à la prolifique production, dans des ateliers non officiels, d'espèces monétaires (les « imitations radiées ») copiant les antoniniens des derniers usurpateurs gaulois¹⁵. Dans l'hypothèse d'une surévaluation de l'*aurelianus*, l'inflation des prix aurait nécessité toujours plus de monnaies et ce particulièrement dans les provinces où, comme en Gaule du Nord, la production d'*aureliani* dans l'atelier de Lyon tardait à renouveler l'important stock d'antoniniens officiels encore en usage à la fin du III^e siècle.

Par conséquent, notre propos sera ici d'analyser la façon dont l'État lui-même, comme force agissante supérieure à tout autre, intervient sur le terrain. Autrement dit, comment agit-il concrètement sur la circulation monétaire ? De la sorte, nous tenterons moins de suivre le comportement des usagers que de comprendre la politique suivie. Toutefois, une étude du stock monétaire en relation avec la réforme aurélienne n'est possible qu'à partir d'ensembles bien définis et sur ce point les dépôts monétaires apportent quelques précisions intéressantes. C'est pourquoi, nous nous proposons de présenter une analyse tout particulièrement centrée sur des dépôts mis au jour dans le Languedoc qui permettent la réflexion et surtout y obligent grâce au travail accompli, ces dernières années, notamment par M.-L. Berdeaux-Le Brazidec¹⁶.

8. OERTEL 1939.

9. CALLU 1969, p. 401-402 ; BAGNALL 1985 ; RATHBONE 1996, p. 321-339 ; CARRIÉ 1993, p. 290-292, 301-306.

10. D'après la synthèse qu'en a donnée CARRIÉ 2007, p. 145.

11. CARRIÉ 2007, p. 144 ; un « choc fondamental » pour CALLU 1969, p. 402.

12. CARRIÉ 2007, p. 145.

13. Voir STROBEL 1989, p. 17-18, 20-22, repris par CHAMEROY 2010, p. 338, n. 24.

14. Plusieurs travaux font ainsi état d'une régionalisation de l'économie monétaire au cours du III^e siècle : CHRISTOL 1977, p. 263-264 ; KING 1981, p. 90, 97 ; ESTIOT *et al.* 1993, p. 43-47 ; CHAMEROY 2016, p. 50-51.

15. CHAMEROY 2010, p. 337.

16. BERDEAUX-LE BRAZIDEC 2008 ; 2014.

La part de la région Occitanie y étant évidente, il nous est agréable, par la brève enquête que suggèrent ces ensembles, de nous associer aux 60^{es} journées numismatiques de la SFN à Perpignan.

Plusieurs éléments, liés à la nature de la documentation utilisée, compliquent néanmoins les bases de cette étude : 1/ la constitution d'un dépôt monétaire découle souvent d'un choix, celui d'amasser sur un temps plus ou moins long plusieurs espèces en circulation ; 2/ lorsque la date de clôture d'un dépôt est donnée par la date de frappe de la monnaie la plus récente, son enfouissement a pu intervenir longtemps après. Cela est particulièrement patent pour les dépôts examinés, qui, comme nous le verrons, se caractérisent par un déficit criant de monnaies italiennes postérieures à Claude II, ce qui rend la détermination des dates de clôture résolument plus délicate. Ce point, indiscutablement acquis, est moins démenti que confirmé par de nombreux trésors se terminant par des imitations des Tétricus, dont la longue circulation est une réalité¹⁷. Toutefois, ces limites ne doivent pas faire illusion, car les trésors nous renseignent précisément sur une certaine dynamique de la monnaie, à travers en particulier le mouvement des espèces d'un dépôt à l'autre, d'une période à l'autre. Aussi, la composition des dépôts est-elle d'un apport essentiel pour s'intéresser aux effets de la réforme aurélienne sur la circulation monétaire et les éventuelles réactions des usagers.

Dans le cadre de la présente étude, nous disposons de 5 dépôts¹⁸, dont le total général de 592 monnaies n'est pas très grand (figure 2). En outre, dans 4 découvertes sur 5 les sommes globales ne dépassent pas les 100 exemplaires. Il ressort que 4 dépôts (figure 3) se terminent par des monnaies (officielles et imitées) des Tétricus, invitant à situer leur date probable d'abandon à partir du milieu des années 270. Dans les dépôts de Ventenac-en-Minervois¹⁹ et de Boutenac²⁰, la thésaurisation se caractérise par un apport non négligeable (respectivement 26 et 20 %) d'antoniniens des empereurs gaulois, réuni à un lot plus ample d'antoniniens des empereurs légitimes : ces derniers totalisent à eux seuls les trois quarts des espèces accumulées. Les dépôts de Loupian²¹ et de Collias²² offrent une image plus contrastée. Les antoniniens des empereurs gaulois et leurs imitations²³ prennent le dessus sur les antoniniens

17. ESTIOT 2002, p. 40-41.

18. Nous écartons le trésor de plus d'un millier d'imitations radiées des Tétricus (et du type *Divo Claudio*) ramassées au fond d'une épave près de Port-Vendres dans les Pyrénées-Orientales (CASTELLI *et al.* 2007). Ces monnaies n'étaient probablement pas destinées à intégrer la circulation monétaire régionale où leur présence y est structurellement plus réduite qu'en Gaule du Nord. Comme l'ont montré de récents travaux (cf. notamment CHAMEROY 2010), des dépôts renfermant une majorité d'imitations radiées ont été constitués en Gaule avant d'être transportés puis dissimulés jusqu'en Sardaigne, dans le Sud de la péninsule italienne et en Afrique du Nord au cours du dernier quart du III^e siècle. La réalisation de ce transfert aurait été favorisée par la poussée d'inflation des prix à partir des années 270 qui ne faisait qu'accentuer les besoins en monnaie dans des provinces probablement déficitaires en petit numéraire.

19. BASTIEN, RANCOULE 1973.

20. HOLLARD 2003.

21. HOLLARD 2007.

22. LEFEBVRE 1959.

23. Dans le trésor de Collias, la représentation exacte des imitations radiées n'est pas précisée. Toutefois, il est probable que les 10 exemplaires classés comme « indéchiffrables » appartiennent à cette catégorie de monnaies tant la facture de celles-ci peut être mauvaise. Nous les avons donc considérés

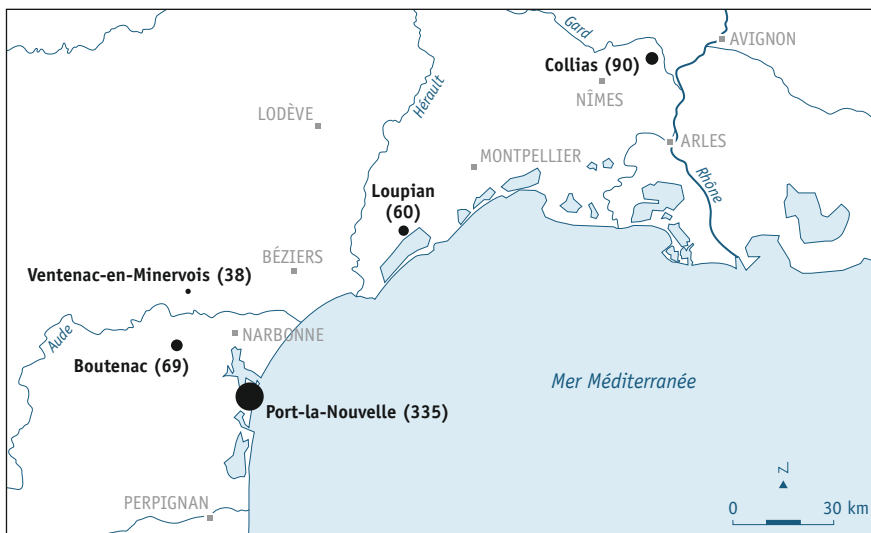


Figure 2 - Localisation des dépôts et nombre de monnaies par ensemble (DAO : J.-C. Fossey, Centre Michel de Bouïard-CRAHAM, UMR 6273).

- Autres (ante 260)
- Antoniniens des empereurs légitimes (Gallien à Probus, 260-282)
- Imitations des antoniniens des empereurs légitimes
- Antoniniens des empereurs gaulois (Postume aux Tétricus, 260-274)
- Imitations des antoniniens des empereurs gaulois (y compris Divo Claudio)

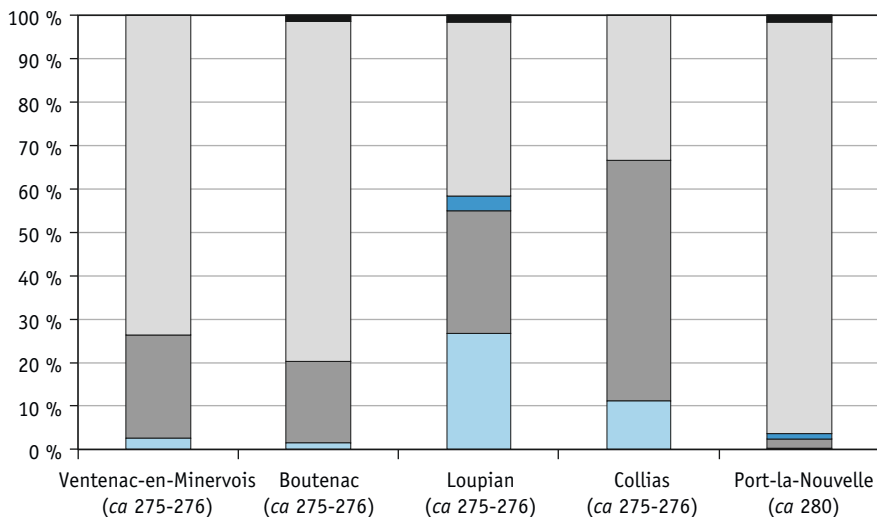


Figure 3 - Composition des 5 dépôts monétaires languedociens.

des empereurs légitimes (45 à 33 %). Avec le trésor de Port-la-Nouvelle, les masses basculent²⁴ (figure 3). Les antoniniens de l'Empire gaulois chutent (leur part atteint péniblement les 3 %) au bénéfice des empereurs légitimes, qui représentent désormais plus de 95 % des espèces thésaurisées. Résultats contradictoires au premier abord avec les précédents ensembles, mais compréhensibles pour qui considère la date de clôture du dépôt : celui-ci s'achève avec un *aurelianus* de Probus frappé à Siscia au cours de l'année 280²⁵. Or, J.-P. Callu avait déjà noté la baisse du numéraire officiel de Tétricus dans les trésors continentaux clos sous Probus ou Carus²⁶. À sa suite, S. Estiot admet une démonétisation du numéraire officiel et non officiel au nom des usurpateurs gaulois au début des années 280²⁷. D. Gricourt suppose également l'existence d'un décri vers 283, qui aurait concerné aussi bien le numéraire officiel que les imitations des usurpateurs gaulois²⁸. À cette mesure étatique correspondait vraisemblablement une motivation, celle de recycler par refonte les antoniniens de l'Empire gaulois ; une opération qui aurait ainsi permis d'acquérir de nouvelles ressources métalliques pour la production d'*aureliani*²⁹. Quoi qu'il en soit avec l'ensemble de Port-la-Nouvelle s'instaure un type de circulation faisant table rase du passé et par conséquent contracté sur les antoniniens des empereurs légitimes. À cet égard, le contingent d'antoniniens des empereurs gaulois dans les trésors de Ventenac-en-Minervois, Boutenac, Loupian et Collias n'est aussi souligné que parce que ces ensembles précèdent de quelques années le dépôt nouvellois : autrement dit, si la présence d'imitations empêche, comme nous l'avons vu (cf. *supra*), de les dater avec précision, l'enseignement tiré de Port-la-Nouvelle permet de situer leur enfouissement entre 274 et le début des années 280.

comme des imitations radiées. La présence d'imitations n'est pas non plus à exclure parmi les monnaies de Claude II et des Tétricus. Malheureusement la note publiée par Lefebvre 1959 est beaucoup trop sommaire pour appréhender dans le détail le faciès du dépôt.

24. Ce trésor monétaire fut mis au jour fortuitement lors de travaux d'extraction de matériaux au lieu-dit « Nautica » (DELLONG 2002, p. 572). Les monnaies étaient probablement contenues dans une amphore. Selon les témoignages, ce sont 1000 à 10000 monnaies qui auraient été découvertes, mais seuls 335 exemplaires sont parvenus jusqu'à nous. Du fait de l'incertitude qui entoure la composition exacte du dépôt, l'étude publiée par HOLLARD 2007 oblige à la prudence, même si la structure du lot est en parfaite cohérence avec un certain nombre de données régionales et plus globales. La découverte, dans le même secteur, de restes d'épaves, dont une à l'emplacement même du trésor, permet de penser que ce secteur était peut-être en relation avec un grau ou avec une zone d'abri permettant le transbordement de marchandises issues du commerce maritime (GUY *et al.* 2007, p. 92). En conséquence, on peut émettre l'hypothèse que le trésor monétaire de Port-la-Nouvelle fut retiré d'une épave que les circonstances de découverte n'ont pas permis d'identifier.
25. HOLLARD 2007, p. 263, n° 328.
26. CALLU 1969, p. 348-350.
27. ESTIOT *et al.* 1993, p. 43. À compléter par ESTIOT 1997, p. 79 et ESTIOT 2002, p. 41 (qui situe la date de démonétisation du monnayage émis par l'empire rebelle des Gaules à la charnière des règnes de Probus et de Carus, entre 281 et 283).
28. GRICOURT *et al.* 2009, p. 629 et suiv.
29. L'examen des dépôts britanniques clos entre 271 et 296 fait cependant croire à CHAMEROY 2016, p. 53-55 que le recyclage par refonte des antoniniens de l'Empire gaulois ne fut pas total vers 283. Les dépôts de Bretagne ont ainsi montré que d'importantes quantités d'antoniniens officiels des usurpateurs furent au moins en partie réinjectés dans la circulation monétaire insulaire jusqu'à la fin du III^e siècle.

De l'énumération de ces dépôts découlent plusieurs faits. Ici sont privilégiés, et très fortement, les antoniniens frappés au cours de la période 260-274, tandis que les monnaies antérieures au règne de Gallien seul ne se rencontrent que très peu. La monnaie réformée d'Aurélien se signale également par une insigne rareté. L'*aurelianus* se situe ainsi au zéro absolu dans les dépôts examinés ; seuls 2 exemplaires frappés au nom de Probus ont été rencontrés à Port-la-Nouvelle. Parmi les découvertes isolées, la collecte n'est guère plus importante : ont été signalés un *aurelianus* de Probus à Alignant-du-Vent (Hérault) et un autre à Tourbes (Hérault), ainsi qu'un *aurelianus* de Maximien Hercule à Saint-Thibéry (Hérault)³⁰. Sans surprise, cette représentation tout à fait modique reflète celle rencontrée ailleurs en Gaule. Il faut en effet attendre le début des années 290 pour voir les premiers trésors livrés au moins un tiers d'*aureliani*³¹. Dans les dépôts languedociens, la thésaurisation a donc avant tout joint au lendemain de la réforme monétaire d'Aurélien des antoniniens originaires de deux zones bien individualisées. La première couvre l'Italie et, dans une moindre mesure, le Danube, à travers notamment les émissions pléthoriques du règne de Gallien seul (260-268) et de Claude II (268-270). La seconde zone est celle de la Gaule du Nord, qui est représentée par les antoniniens officiels des usurpateurs gaulois. En tout cas, la Narbonnaise n'eut pas l'exigence de combler le vide en nouvelles monnaies qu'elle subissait par l'émission massive d'imitations radiées³². Les statistiques, dans les dépôts languedociens, parlent d'elles-mêmes (figure 3) : on n'y vit pas à la même heure qu'en Bretagne ou qu'en Gaule du Nord.

Si l'on synthétise les données présentées dans l'étroite fenêtre de cette étude (274-ca 280), il apparaît que l'*aurelianus* circulait trop peu pour renouveler le stock monétaire existant. En définitive, le problème posé par les trésors considérés ici est moins dans le déficit d'*aureliani* que dans les grandes masses d'antoniniens antérieurs à la Réforme d'Aurélien. Et là plusieurs composantes sont à envisager. Nous songeons en particulier à l'influence des grands événements politiques du moment. Lorsque, à l'automne 274, l'empereur rebelle, Tétricus, se rend à Aurélien après la bataille de Châlons-en-Champagne, tout l'Occident romain est à nouveau unifié sous l'autorité d'un seul empereur. En Narbonnaise, des milliaires mentionnant Tétricus et son fils attestent d'une poussée de l'Empire gaulois jusqu'à Narbonne et Béziers³³. Avec la fin de la sécession gauloise, il est donc présumable que l'administration fiscale impériale se trouva en possession d'un stock monétaire sur lequel il était encore possible de vivre³⁴. Une conclusion logique s'impose alors : plutôt que le soucis d'approvisionner la Narbonnaise en nouvelles monnaies réformées, a dû jouer une volonté de continuité en usant de ressources monétaires, en l'occurrence les antoniniens des empereurs gaulois, qui jouissaient d'une large acceptation dans les limites de l'ancien Empire gallo-romain, avec l'idée que ces antoniniens seraient utiles pour contribuer aux nécessités du moment, à commencer par la poussée d'inflation des prix à partir des années 270 qui ne faisait qu'accroître les besoins en numéraire. Dans cette perspective,

30. BERDEAUX-LE BRAZIDEC 2008, p. 166-167.

31. Sur ce point voir les données rassemblées par CHAMEROY 2016, p. 52, fig. 2.

32. KING 1981, p. 95-96 ; ESTIOT 1996, p. 56.

33. CHRISTOL 1996, p. 27 avec références en note 15.

34. Pour ESTIOT 1995, p. 55 (à compléter par ESTIOT 2004, p. 42), les antoniniens au nom de Victorin et des Tétricus figuraient parmi les espèces rappelées en 274 (Zosime I, 61, 3).

il n'est que plus nécessaire de souligner un certain pragmatisme de la part des autorités, qui auraient ainsi paré au plus pressé. Sur le plan des échanges, cette situation devait en définitive encourager les usagers à compléter le stock monétaire régional par des apports complémentaires, plus ou moins ponctuels, de numéraire septentrional. D. HOLLARD croit ainsi pouvoir les discerner dans la composition des trésors de Loupian et de Collias³⁵. Ce qui retient son attention c'est précisément la présence majoritaire de monnaies de l'Empire gallo-romain. Il en a déduit une situation « atypique », même si d'autres trouvailles de Narbonnaise laissent entrevoir que ces dépôts ont sans doute été plus fréquents qu'on ne le pense à première vue³⁶ ; mais ils restent de toute façon modestes en général dans un contexte méditerranéen plus largement irrigué par le numéraire provenant d'Italie³⁷. Quoi qu'il en soit, l'hypothèse de lots de monnaies frappées en Gaule du Nord, qui seraient venus irriguer, ça et là, les échanges locaux, est vraisemblable au regard des réalités économiques du temps. En outre, les 16 imitations radiées identifiées à Loupian (soit 26,6 % du total) constituent un cas tout à fait exceptionnel dans le Sud, où les imitations gauloises demeurent rares sur les sites comme dans les trésors. De fait, leur présence ici renforcée ne semble pouvoir être expliquée que par leur transfert ciblé depuis le Nord de la Gaule vers la Narbonnaise. Les trouvailles de sites et les trésors du territoire de l'Italie antique semblent même apporter une précision supplémentaire en suggérant que les flux des émissions des derniers empereurs gaulois et leurs imitations partant de la Gaule atteignait également l'Italie après la réforme monétaire d'Aurélien afin de compenser la circulation au début limitée des antoniniens réformés³⁸.

Dans un état d'esprit identique s'expliquerait l'afflux massif des antoniniens cisalpins antérieurs à la Réforme aurélienne. On a observé que ces monnaies, tout en étant probablement dans la continuité de courants déjà en place quelques années plus tôt, figuraient aux côtés d'antoniniens officiels de l'Empire gaulois, jusqu'à ce que le décri de ces derniers leur laisse le champ libre, comme le montre le trésor de Port-la-Nouvelle. Ce constat nous mène à la conclusion que l'exportation hors d'Italie de monnaies de Gallien, Claude II et *Divo Claudio* vers la Narbonnaise devait être régulier à partir de 274³⁹. Une fois encore l'action de l'État est ici présumable. Ne serait-ce que pour consolider la place de l'*aurelianus*, Aurélien et ses successeurs immédiats ont dû d'abord éponger le stock monétaire de la péninsule italienne, où précisément la frappe de l'antoninien réformé, dans les ateliers de Rome et de Ticinum, gagnait en importance. Pour ce faire, l'État ne procéda pas autrement qu'en écoulant vers la Gaule le « vieux numéraire⁴⁰ ». Dans le cas contraire, il aurait été vain d'alimenter à nouveau la circulation monétaire de la péninsule italienne, d'autant

35. HOLLARD 2007.

36. Comme c'est le cas avec le trésor de Maillane (Bouches-du-Rhône), où les antoniniens des usurpateurs gallo-romains (et leurs imitations) l'emportent largement sur ceux des empereurs légitimes (88,38 % contre 10,60 %). Cf. FERRANDO 1996.

37. En dernier lieu voir les données rassemblées pour le III^e siècle dans HIERNARD, RICHARD 1979.

38. CRISAFULLI 2016, à compléter par CRISAFULLI 2012.

39. Voir déjà les remarques de Callu 1969, p. 354-355. À compléter par ESTIOT *et al.* 1993, p. 40-47 ; ESTIOT 1996, p. 61 ; 2002, p. 36-44.

40. Donc les antoniniens de Gallien et de Claude II, puisque ce sont les seules monnaies à circuler à cette époque. Ces antoniniens pourraient de fait correspondre aux « mauvaises monnaies » dont nous parle Zosime (I, 61, 3) pour situer l'introduction de l'*aurelianus*.

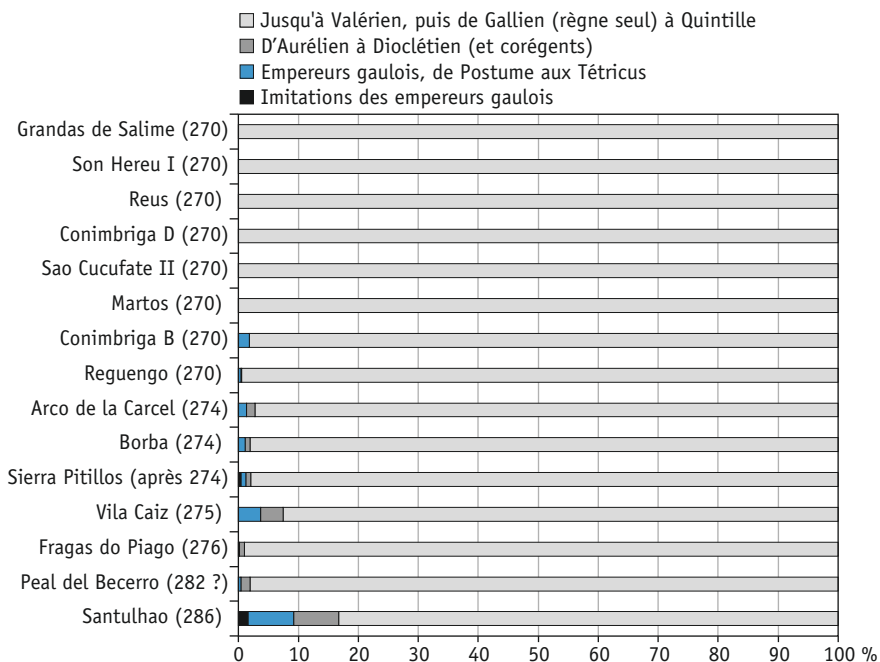


Figure 4 - Composition de 15 dépôts monétaires de la péninsule Ibérique clos entre 270 et la fin du III^e siècle (d'après les données rassemblées par CHAMEROY 2010, p. 354-355).

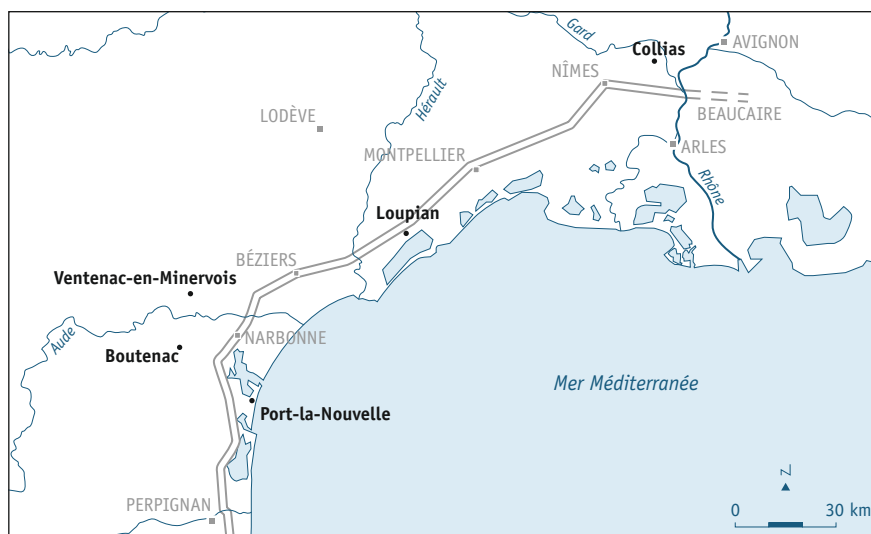


Figure 5 - Localisation des dépôts monétaires par rapport à la *via Domitia* (tracé de la voie d'après Castellvi *et al.* 1997) (DAO : J.-C. Fossey, Centre Michel de Bouïard-CRAHAM, UMR 6273).

que la disparité entre les deux monnaies aurait nécessairement conduit à la thésaurisation de l'*aurelianus*. Aussi pouvons-nous penser que Rome compta en quelque sorte sur le temps, c'est-à-dire sur la remise en ordre progressive de l'Occident pour assainir la situation monétaire et régler son passif (paiement des armées et des fonctionnaires) de manière à alimenter suffisamment les circuits monétaires⁴¹.

Ainsi, le déficit d'antoninien réformé doit être bien compris. Commun à l'ensemble des dépôts analysés, il est directement lié à la réforme monétaire d'Aurélien mais est en définitive comblé par l'apport différé d'anciens antoniniens produits en Italie ainsi que par le maintien en circulation ou le « recyclage » des antoniniens des usurpateurs gaulois, ce qui aurait permis en tout état de cause de couvrir rapidement les dépenses dans un contexte de besoin accru en espèces monétaires. Si les mesures que lui dictent sa politique monétaire ne sont pas appliqués dans l'instant, l'État a su semble-t-il réagir avec pragmatisme à la situation du moment. Mais on remarquera surtout que la mécanique d'un renouvellement extrêmement lent du numéraire fut la même ailleurs. Il va ainsi dans la toute proche péninsule ibérique, notamment dans les provinces de Tarraconaise et de Bétique, qui avaient choisi le parti de Postume dans les années 260 avant de se détacher de l'Empire gaulois vers 268-270 pour reconnaître l'empereur légitime Claude II (figure 4). Or, la part élevée dans les trésors des antoniniens de Gallien et de Claude II se maintient à un haut niveau jusqu'à la fin du III^e siècle, tandis que les antoniniens de l'Empire gaulois et leurs imitations, à la différence de la Narbonnaise, ne forment jamais qu'un modique appoint après 274.

La cohérence des faits observés ne laisse aucun doute sur leur caractère organisé et témoigne finalement d'une capacité de réflexion sur la situation monétaire de la part de l'État. On ne peut néanmoins exclure, comme l'a récemment proposé J. Chameroy, que l'action de l'État ait pu être en quelque sorte doublée par celle d'acteurs externes⁴². La localisation des dépôts languedociens mérite en cela que l'on y prête attention (figure 5). Que nous révèle-t-elle ? Il est remarquable de souligner d'emblée la proximité qui relie les trésors considérés ici et la *via Domitia*⁴³. Autrement dit, ces dépôts ne semblent prendre sens que par rapport à une route, qui, selon Strabon (IV, 1, 2-3 et 6, 7), était la plus courte et la plus passagère d'Italie en Gaule. Aussi, pour comprendre la diffusion des antoniniens frappés au cours de la période 260-274 à travers la Narbonnaise, et le Languedoc en particulier, serait-il tentant d'y reconnaître l'action de *negotiatores* ou de *mercatores*⁴⁴. Ces derniers, habitués à user d'importantes sommes d'argent pour leur activité, auraient très bien pu faciliter l'écoulement d'espèces monétaires hors d'Italie après 274 et accélérer le recyclage de la masse monétaire gauloise. Mais un tel trafic, s'il devait répondre à un besoin en numéraire, il se devait aussi et surtout d'être rentable. Il y a donc tout lieu de penser que les espèces en question, que les thésaurisateurs n'ont d'ailleurs pas distingué, auraient pu être

41. ESTIOT *et al.* 1993, p. 47.

42. CHAMEROY 2016, p. 55-56, 59. Voir dans le même sens, CHAMEROY 2010, p. 346.

43. Une relation de proximité déjà soulignée par HOLLARD 2011, p. 246-247 et BERDEAUX-LE BRAZIDEC 2014, p. 287. Ces auteurs ne dépassent pas néanmoins la donnée topo-géographique.

44. Si les *negotiatores* étaient souvent des *mercatores*, les deux catégories ne se confondent pas. Une différence est que le terme *negotiator* avait une signification plus large que le terme *mercator*. Ainsi, l'identité sociale du *negotiator* se définit par un engagement dans les affaires du marché, tandis que le *mercator* n'a pas cette liberté de choix et reste un petit marchand. Cf. sur le sujet VERBOVEN 2007, p. 112-115.

revenues à profit. De ce point de vue, l'un des grands intérêts de la réforme de Dioclétien, vingt ans après celle d'Aurélien, fut précisément de réduire l'emprise d'acteurs externes sur la monnaie, en uniformisant les circuits monétaires dans les provinces, grâce à la production de dénominations et de types monétaires au sein d'ateliers mieux répartis d'un bout à l'autre de l'Empire.

Bibliographie

- BAGNALL 1985 : R.S. BAGNALL, *Currency and inflation in fourth century Egypt*, États-Unis d'Amérique, 1985 (Bulletin of the American Society of Papyrologists, supplement 5).
- BASTIEN, RANCOULE 1973 : P. BASTIEN, G. RANCOULE, Trésor du III^e siècle dans une bourse à Ventenac-en-Minervois (Aude), *BSFN*, 1973, p. 432-437.
- BERDEAUX-LE BRAZIDEC 2008 : M.-L. BERDEAUX-LE BRAZIDEC, Exemples et éléments de réflexion autour de la circulation monétaire au III^e siècle, dans *El camp al segle III: de Septimi Sever a la Tetrarquia*, Girona, 2008, p. 155-171.
- BERDEAUX-LE BRAZIDEC 2014 : M.-L. BERDEAUX-LE BRAZIDEC, La circulation monétaire dans les campagnes du Languedoc à l'époque gallo-romaine : une première approche, dans : X. DERU, R. GONZALEZ VILLAESCUSA, *Consommer dans les campagnes de la Gaule romaine*, Villeneuve-d'Ascq, 2014, p. 277-289 (Collection Art et Archéologie, 21).
- CALLU 1969 : J.-P. CALLU, *La politique monétaire des empereurs romains de 238 à 311*, Paris, 1969 (BEFAR, 214).
- CALLU 2010 : J.-P. CALLU, *La monnaie dans l'Antiquité tardive. Trente-quatre études de 1972 à 2002*, Bari, 2010, p. 187-198 = J.-P. CALLU, Cl. BRENOT, J.-N. BARRANDON, Analyses de séries atypiques (Aurélien – Tacite – Carus – Licinus), *Numismatica e Antichità Classiche*, VIII, 1979, p. 241-254.
- CARRIÉ 1993 : J.-M. CARRIÉ, Le riforme economica da Aureliano a Costantino, dans : A. MOMIGLIANO, A. SCHIAVONE (ed.), *Storia di Roma Einaudi*, III, 1, Torino, 1993, p. 283-322.
- CARRIÉ 2007 : J.-M. CARRIÉ, Les crises monétaires de l'Empire romain tardif, dans : B. THÉRET (dir.), *La monnaie dévoilée par ses crises. Volume 1 Crises monétaires d'hier et d'aujourd'hui*, Paris, 2007, p. 131-163.
- CASTELLVI et al. 1997 : G. CASTELLVI, A. PEZIN, J. KOTARBA, J.-P. COMPS, *Voies romaines du Rhône à l'Èbre : via Domitia et via Augusta*, Paris, 1997 (DAF, 61).
- CASTELLVI et al. 2007 : G. CASTELLVI, M. SALVAT, S. GOT CASTELLVI, M. AMANDRY, Un trésor monétaire du III^e s. ap. J.-C. découvert dans les eaux de Port-Vendres (Pyrénées-Orientales), dans : *Activités, échanges et peuplement entre Antiquité et Moyen Âge en Pyrénées-Orientales et Aude*, Perpignan, 2007, p. 9-20 (Domitia, 8-9).
- CHAMEROY 2010 : J. CHAMEROY, Un trésor d'imitations radiées provenant d'Algérie : circulation et thésaurisation des monnaies aux noms de Victorin et des Tétricus en Afrique du Nord, *Numismatica e Antichità Classiche*, XXXIX, 2010, p. 331-363.
- CHAMEROY 2016 : J. CHAMEROY, Réformes monétaires tardo-romaines à la lumière des dépôts enfouis en Gaule (c. 274-c. 310), dans : CHAMEROY, GUIHARD 2016, p. 47-68.
- CHAMEROY, GUIHARD 2016 : J. CHAMEROY, P.-M. GUIHARD (dir.), *Produktion und Recyclen von münzen in der Spätantike / Produire et recycler la monnaie au Bas-Empire*, Mayence, 2016 (Tagungen, 29).
- CHRISTOL 1977 : M. CHRISTOL, Effort de guerre et ateliers monétaires de la périphérie au III^e siècle après J.-C. : l'atelier de Cologne sous Valérien et Gallien, dans : *Armées et fiscalité dans le monde antique*, Paris, 1977, p. 235-277.

- CHRISTOL 1996 : M. CHRISTOL, La Narbonnaise dans l'Empire romain, dans : FICHES 1996, p. 15-31.
- CRISAFULLI 2012 : C. CRISAFULLI, La riforma di Aureliano e la successiva circolazione monetale in Italia, dans M. ASOLATI, G. GORINI (ed.), *I ritrovamenti monetali e i processi storico-economici nel mondo antico*, Padoue, 2012, p. 255-282 (Numismatica Patavina, 12).
- CRISAFULLI 2016 : C. CRISAFULLI, Radiati ufficiali e radiati irregolari in Italia alla fine del III secolo: Alcune osservazioni, dans : CHAMEROY, GUIHARD 2016, p. 71-82.
- DELLONG 2002 : E. DELLONG, *Carte archéologique de la Gaule. Narbonne et le Narbonnais (11/1)*, Paris, 2002.
- ESTIOT 1995 : S. ESTIOT, Aureliana, RN, 1995, p. 50-94.
- ESTIOT 1996 : S. ESTIOT, Le troisième siècle et la monnaie : crise et mutations, dans : FICHES 1996, p. 33-70.
- ESTIOT 1997 : S. ESTIOT, Le trésor de Saint-Maurice-de-Goudrans – Pollet (Ain), 1272 antoniniens stratigraphiés, TM, 16, 1997, p. 69-127.
- ESTIOT 2002 : S. ESTIOT, Circulation monétaire globale, circulation monétaire régionale : possibilités d'une approche ? Quelques réflexions sur la région rhodano-alpine à l'époque romaine, dans : H. R. DERSCHKA, I. LIGGI, G. PERRET (éd.), *Circulation monétaire régionale et supra-régionale, Actes du 3^e colloque international du Groupe suisse pour l'étude des trouvailles monétaires (Berne, 3-4 mars 2000)*, Lausanne, 2002, p. 17-55 (Études de numismatique et d'histoire monétaire, 4).
- ESTIOT 2004 : S. ESTIOT, *Monnaies de l'Empire romain XII. 1 D'Aurélien à Florian (270-276 après J.-C.)*, Paris, 2004.
- ESTIOT et al. 1993 : S. ESTIOT, M. AMANDRY, M. BOMPAIRE, Le trésor de Sainte-Pallaye (Yonne) : 8864 antoniniens de Valérien à Carin, *Trésors Monétaires*, 14, 1993 (1994), p. 39-124.
- FERRANDO 1996 : P. FERRANDO, Le trésor de Maillane, Bouches-du-Rhône, *Bulletin archéologique de Provence*, 25, 1996, p. 43-57.
- FICHES 1996 : J.-L. FICHES (dir.), *Le III^e siècle en Gaule Narbonnaise. Données régionales sur la crise de l'Empire*, Sophia Antipolis, 1996.
- GRICOURT et al. 2009 : D. GRICOURT, J. NAUMANN, J. SCHAUB, *Le mobilier numismatique de l'agglomération secondaire de Bliesbruck (Moselle), fouilles 1978-1998*, Paris, 2009 (Blesa, 5).
- GUY et al. 2011 : M. GUY, M.-P. JÉZÉGOU, M. SALVAT, Les gisements de l'étang des Estagnols à Port-La-Nouvelle, dans : SANCHEZ, JÉZÉGOU 2011, p. 85-92.
- HIERNARD, RICHARD 1979 : J. HIERNARD, J.-C. RICHARD, Les trésors monétaires du III^e siècle après J.-C. d'Aigues-Mortes et de Saint-Laurent-d'Aigouze (Gard), dans *Symposium Numismatico de Barcelona*, I, Barcelone, 1979, p. 153-189.
- HOLLARD 2003 : D. HOLLARD, Le dépôt monétaire d'antoniniens de Gasparet à Boutenac (Aude), CN, 155, 2003, p. 43-50.
- HOLLARD 2007 : D. HOLLARD, Le dépôt monétaire de Loupian « Les Près-Bas » (Hérault), CN, 173, 2007, p. 39-50.
- HOLLARD 2011 : D. HOLLARD, Un trésor monétaire de la fin du III^e s. ap. J.-C. découvert au lieu-dit Nautica à Port-la-Nouvelle, dans SANCHEZ, JÉZÉGOU 2011, p. 245-263.
- KING 1981 : C. E. KING, The circulation of coin in the Western provinces A. D. 260-295, dans : A. KING, M. HENIG (eds.), *The Roman West in the Third Century. Contribution from Archaeology and History*, Oxford, 1981, p. 89-126 (BAR Intern. Ser., 109).
- LEFEBVRE 1959 : G. LEFEBVRE, Trésor de Collias (Gard), *BSFN*, 1959, p. 294-295.
- OERTEL 1939 : F. OERTEL, The Economic Life of the Empire, dans *The Cambridge Ancient History*, vol. XII, *The Imperial Crisis and Recover (A. D. 193-324)*, Cambridge, 1939, p. 232-281.

- RATHBONE 1996 : D. RATHBONE, Monetisation, not Price-Inflation in Third Century A.D. Egypt, dans : C. E. KING, D. WIGG, *Coin finds and coin use in the Roman World*, Berlin, 1996, p. 321-339 (Studien Fundmünzen der Antike, 10).
- SANCHEZ, JÉZÉGOU 2011 : C. SANCHEZ, M.-P. JÉZÉGOU (dir.), *Espaces littoraux et zones portuaires de Narbonne et sa région dans l'Antiquité*, Lattes, 2011 (Monographies d'archéologie méditerranéenne, 28).
- STROBEL 1989 : K. STROBEL, Inflation und monetäre Wirtschaftsstrukturen im 3. Jh. n. Chr. Zu Daniel Sperbers Bild der wirtschafts-und währungsgeschichtlichen Krise, dans : *Münstersche Beiträge zur antiken Handelsgeschichte*, Bd. 8, 2, 1989, p. 10-31.
- VERBOVEN 2007 : K. VERBOVEN, Ce que *negotari* et ses dérivés veulent dire, dans : J. ANDREAU, V. CHANKOWSKI, *Vocabulaire et expression de l'économie dans le monde antique*, Bordeaux, 2007, p. 89-118 (Études, 19).

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE NUMISMATIQUE

TARIFS POUR 2017

Cotisation annuelle seule (sans le service du *Bulletin*)

Membres auditeurs	2 €
Membres correspondants (France et étranger)	26 €
Membres titulaires	34 €

Droit de première inscription 8 €

Abonnement au *BSFN*

Membres de la SFN

France	28 €
Étranger	34 €

Non membres de la SFN

France	40 €
Étranger	45 €

Vente au numéro 5 €

Changement d'adresse 1,50 €

Compte bancaire BRED Paris Bourse
Code BIC BRED FRPPXXX
N° IBAN FR76 1010 7001 0300 8100 3376 788

Chèques ou mandats à libeller en Euros. Les chèques bancaires en provenance de l'étranger doivent être libellés en euros, et impérativement payables sur une banque installée en France.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE NUMISMATIQUE

Publication de la Société Française de Numismatique
10 numéros par an — ISSN 0037-9344
N° de Commission paritaire de Presse : 0515 G 84906

Société Française de Numismatique

Reconnue d'utilité publique

Bibliothèque nationale de France, 58 rue de Richelieu, 75002 Paris
<http://www.sfnnumismatique.org> | sfnum@hotmail.fr

Un comité de lecture constitué par les membres du Conseil d'administration assure l'examen des correspondances des membres par deux rapporteurs avant publication.

Directeur de la publication : Michel AMANDRY
Secrétaire de rédaction : Pierre-Olivier HOCHARD (pierre-olivier.hochard@univ-tours.fr)

Préresse : Fabien TESSIER
Imprimerie France-Quercy – Mercuès



